

la terre, entre les riches et les pauvres, entre les patrons et les ouvriers. Les patrons donneront aux ouvriers le salaire justement mérité, les ouvriers, inspirés par l'équité et non pas par la passion, se garderont des réclamations exagérées ; les uns et les autres se verront, se parleront, discuteront ensemble ; on arrêtera des conditions et des règlements que l'on respectera comme doit être respectée une parole d'honneur ; là où l'entente ne paraît point possible, on aura recours à l'intervention d'hommes intègres, expérimentés, désintéressés, l'arbitrage empêchera le triste fléau des grèves et la question fraternelle aura ainsi reçu sa solution pour le bien de la société.

« Mais pendant que je forme ces vœux sincères pour votre bonheur, je songe à ces pauvres ouvriers frappés si soudainement l'autre jour par la mort au milieu de leur travail. Quelle catastrophe que cet écroulement du pont de Québec ! Hélas ! combien d'épouses et d'enfants qui pleurent maintenant et envisagent l'avenir avec effroi ! Un voile de deuil plane sur tout le pays. Mais, à quelques milles de nous, à Caughnawaga, la désolation est plus grande que partout ailleurs. Quarante de ces citoyens, quarante de nos frères, par conséquent, sont, en effet, au nombre des infortunées victimes. Inclignons-nous, en véritables chrétiens, sous la main de Dieu qui nous éprouve. Mais à toutes les familles désolées par le désastre, j'envoie d'ici, avec mes sympathies les plus vives, les sympathies de tous les ouvriers de Montréal.

« Envers les morts, remplissons, mes amis, le devoir de la religion et de la charité. Prions ensemble, prions de tout cœur, et, empruntant les touchantes supplications de l'Église, demandons à Dieu pour tous l'éternel repos. « *Requiem æternam dona eis Domine et lux perpetua luceat eis* ».